

FICHE DE POSTE

RECRUTEMENT ENSEIGNANT CONTRACTUEL DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE

SESSION 2026-2027

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes (F/H) reconnues comme travailleurs handicapés

Intitulé du poste (F/H): Enseignant contractuel des ENSA Quotité : 68,75 % (220h) Groupe de disciplines : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine Champ disciplinaire :	Catégorie statutaire : A Corps : Enseignant contractuel des ENSA (MCFA) <i>Date de la prise de fonction : 01/09/2026</i>
---	---

Domaine(s) fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) type : Enseignant-chercheur enseignant dans le supérieur – FP2RCH02

Nom et adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL)
3 rue Maurice Audin - BP 170
69512 Vaulx en Velin cedex

Missions et activités principales

L'ENSA de Lyon recrute un enseignant contractuel (68,75 %) ayant une compétence dans le domaine **Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine**.

Ses missions sont les suivantes :

Le candidat retenu rejoindra les équipes pédagogiques de l'ENSAL et organisera ses enseignements dans le respect des dynamiques pédagogiques et des programmes de l'établissement.

Il participera principalement aux enseignements de projet en licence, à des enseignements de master au sein des domaines d'études de l'ENSAL, ainsi qu'à des dispositifs pédagogiques et partenariaux liés à l'innovation et à la professionnalisation.

Charges pédagogiques

Le candidat est recruté pour une année, pour un volume horaire total de **220h équivalent TD**.

- UE021 – Projet 2 – Semestre 2 Licence 1 du programme actuel : environ 96h TD
L'enseignement propose une première approche du projet architectural en site urbain réel à travers des démarches de relevé, de recherche volumétrique et de travail sur les spatialités et les atmosphères architecturales.
- Participation à des enseignements de master développant des partenariats au sein d'un des six DEM de l'ENSAL : environ 76h TD.
Les interventions porteront sur des enseignements de projet, de recherche ou de séminaire selon les besoins identifiés à l'issue des appels à responsabilités pédagogiques.
- Participation à des enseignements en lien avec l'entrepreneuriat : environ 20h TD
- Tutorat HMONP : environ 28h TD

Charges scientifiques : Aucune requise

Compétences principales mises en œuvre :

Le candidat devra être en mesure de :

- Faire valoir une expérience solide de l'enseignement en ENSA ou dans l'enseignement supérieur
- Développer une pédagogie du projet articulant analyse, représentation et conception architecturale
- Participer à des enseignements de projet et de recherche dans des contextes pédagogiques variés
- Accompagner les étudiants dans des démarches collectives, expérimentales et interdisciplinaires
- Faire preuve de capacités à travailler en équipe ainsi que d'un sens de l'écoute, du dialogue et de la concertation
- Développer une articulation entre pratique professionnelle, pédagogie et enjeux contemporains de l'architecture

Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste – Profil du candidat recherché :

Le poste s'adresse à un architecte justifiant d'une expérience significative dans l'enseignement et dans la maîtrise d'œuvre

L'enseignant devra être architecte DPLG ou HMONP, ou titulaire d'un diplôme européen équivalent. Son expérience professionnelle en maîtrise d'œuvre et ses aptitudes pédagogiques constitueront des critères essentiels de sélection.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSAL est un établissement public placé sous tutelle conjointe du ministère de la culture et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle s'inscrit dans le réseau des 20 ENSA françaises et est membre de la COMUE Lyon-St-Étienne.

Associée par décret à l'INSA de Lyon, l'ENSAL développe également des formations conjointes avec l'ENTPE, l'École centrale de Lyon et l'Université Lumière Lyon 2. Elle est l'une des tutelles d'une UMR CNRS.

Elle forme des architectes, des ingénieurs-architectes, des architectes-ingénieurs, des architectes-urbanistes. Elle délivre des diplômes nationaux en architecture conférant les grades de licence, master et doctorat, ainsi que la HMONP. Elle accueille environ 1 000 étudiants en formation initiale et professionnelle continue.

L'ENSAL possède une forte culture pluridisciplinaire dans la recherche architecturale, urbaine et paysagère. Elle s'inscrit dans une dynamique d'interdisciplinarité revendiquée entre pratique et théorie, échelles d'expertises et entre dimensions spatiales et temporelles de l'action sur et avec les territoires. Sensible aux enjeux des transitions environnementales, sociales, politiques et techniques, l'ENSAL encourage une réflexion prospective sur les métiers et les débouchés du doctorat, tant dans le monde académique qu'au-delà, afin d'amplifier son parcours doctoral (ED483). Elle valorise le dialogue entre recherche et pratique, notamment à travers la recherche par le projet et la recherche-action.

Les DEM pour 2022-2027, basés sur les axes/entrées stratégiques et thématiques de l'ENSAL, sont les suivants :

- A2Res - Architecture : Ressources et Résilience,
- ALT - Architectures Latérales Théorisées,
- EXCO - Expérimentations Collaboratives En Architecture,
- GEOARCH - GeoArchitecture By Design,

- HTC - Héritages, Théories et Création
- PHAS - Paysages Habités Architectures en Situation.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

Les équipes de recherche des laboratoires MAP-ARIA et EVS LAURE développent une activité scientifique au service des enjeux architecturaux, urbains et territoriaux.

EVS-LAURE (Lyon Architecture Urbanisme Recherche) est une composante de l'UMR CNRS 5600 EVS (Environnement Ville-Société), laboratoire interdisciplinaire du pôle Lyon-Saint-Etienne centré sur l'étude des dynamiques de changements affectant les milieux anthropisés. Au sein de l'ENSAL, la composante LAURE appuie son activité scientifique sur les domaines d'étude de master ; elle accueille une vingtaine de chercheurs permanents et autant de chercheurs associés, ainsi qu'une dizaine de doctorants.

Le MAP-Aria (Application et Recherches en Informatique pour l'Architecture) est une composante de l'unité de recherche "Modèles pour l'Architecture et le Patrimoine" (URM MAP). Ses thèmes principaux de recherche sont actuellement : « Accompagner les transitions », « Connaître et préserver les héritages (matériels et immatériels) », « Projeter et construire les habitats humains » et « Collaborer et médier ».

Liaisons hiérarchiques : Directrice de l'établissement

Liaisons fonctionnelles : Directeur des études et des formations

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2026-2027

Qui contacter (informations) ?

Sur le programme des formations : <https://www.lyon.archi.fr/formations>

Renseignements administratifs : Véronique Gaude
Tél. : 04 78 79 50 58 - veronique.gaude@lyon.archi.fr

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

- Un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles, les références (diplômes, publications, enseignement, réalisations) ainsi que la situation professionnelle actuelle du/de la candidat
- Une lettre de motivation
- Une note pédagogique succincte mettant en évidence l'expérience et la compréhension du candidat au regard des charges pédagogiques énoncées dans cette fiche de poste (2 pages max).
- Les publications éventuelles
- Une copie de la carte d'identité
- Une copie des diplômes

Les candidatures seront adressées exclusivement **par courriel jusqu'au 25 juin 2026** (minuit) à l'attention de :

Madame Sophie Chabot, Directrice de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon courriel : recrutement.rh.ensal@lyon.archi.fr

Les candidats retenus seront auditionnés en présentiel, dans les locaux de l'ENSAL, le **6 ou le 7 juillet 2026**.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.